



*Bureau des radiocommunications*

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative  
CACE/425

Le 1<sup>er</sup> mai 2007

**Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux des Commissions d'études des radiocommunications et à la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure**

**Objet: Commission d'études 6 des radiocommunications**  
– **Approbation de 3 nouvelles Recommandations et d'une Recommandation révisée**

Dans la Circulaire administrative CAR/235 en date du 18 janvier 2007, 3 projets de nouvelle Recommandation et un projet de Recommandation révisée ont été présentés pour approbation, conformément à la Résolution UIT-R 1-4 (§ 10.4.5).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 18 avril 2007. Onze Administrations ont répondu en faveur de l'approbation de ces Recommandations.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe 1 à la présente Circulaire leurs titres avec le numéro qui leur est attribué.

Valery Timofeev  
Directeur du Bureau des radiocommunications

**Annexe: 1**

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

## Annexe 1

### Titres des Recommandations approuvées

Recommandation UIT-R BO.1785

Doc. 6/BL/38

#### **Critères de partage intraservice applicables aux systèmes OSG du SRS dans la bande 21,4-22,0 GHz dans les Régions 1 et 3**

Recommandation UIT-R BS.1786

Doc. 6/BL/39

Recommandation UIT-R BT.1786

#### **Critère d'évaluation de l'incidence des brouillages causés au service de radiodiffusion de Terre**

Recommandation UIT-R BT.1789

Doc. 6/BL/40

#### **Méthode de reconstitution de la séquence vidéo reçue à l'aide des informations d'erreur de transmission vidéo par paquets**

Recommandation UIT-R BT.1774-1

Doc. 6/BL/41

Recommandation UIT-R BO.1774-1

#### **Utilisation des infrastructures de radiodiffusion par satellite ou de Terre pour l'alerte du public, l'atténuation des effets des catastrophes et les secours en cas de catastrophe**